

Objet : Délégation de signature.

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif à la mise en place du Cerema, Centre d'études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement .


Vu l'arrêté du 27/01/2021 portant nomination de M Jacques Laurès en tant qu'agent comptable principal du Cerema.

Vu la lettre n°RH-1B/2021/01/5958 de la direction générale des finances publiques, en date du 22 janvier 2021 portant installation de l'agent comptable principal du Cerema.

Vu la décision de nomination du 30 janvier 2021 du directeur général des finances publiques n° n°RH-1B/2013/12/12959 fixant la date d'installation de M Jacques Laurès en qualité d'agent comptable principal au 1^{er} février 2021.

Je soussigné, Jacques Laurès, agent comptable principal du Centre d'études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement donne, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à M Franck Deiana, fondé de pouvoir à l'agence comptable principale du Cerema, pour les opérations afférentes à l'agence comptable principale.

L' Agent Comptable


J. LAURÈS

Spécimen de signature

Nom	Prénom	Fonctions	Signature
DEIANA	Franck	Fondé de pouvoir de l'agent comptable principal	